



**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS
DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Fimalac indique qu'au 31 mai 2017, le nombre total de droits de vote théoriques était de 25 116 854, le nombre de droits de vote exerçables était de 25 070 658 et le nombre d'actions composant le capital était de 24 700 000.